



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 30 mars 2023

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11		L'an deux mille vingt-trois, Le trente du mois de mars à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.	
Date de convocation : 13/02/2023 Date d'affichage : 02/03/2023		Présents : Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT (arrivé à 21h10), Claude COMTE (arrivé à 21h55), Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. Excusés : Alexandre LENOBLE pouvoir à Ludivine GERARDIN,	
VOTE	Abstention	1	Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
	Contre	/	
	Pour	10	

DELIBERATION 2023-15

Cabane terrain de sports

CONSIDERANT le projet d'aménagement de la cabane du terrain de sport, (préau, sanitaires ...)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **DECIDE** de confier les études des différents projets d'aménagement au Cabinet BASAL, atelier d'architecture, 3 Rue Jean Boyvin 39 100 DOLE,
- ✓ **VALIDE** la proposition d'honoraires du 07/03/2023, pour 8 940.00€ HT,
- ✓ **PRECISE** que les honoraires seront réévalués en fonction du projet choisi,
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

